



Procès verbal de l'Assemblée générale du 29 mars 2000

La présidente, Mme D. Stroer, souhaite la bienvenue à l'assemblée, et accuse réception des excuses de Mmes Annie Minaud, directrice générale de ... et Monique Boesch, responsable de la promotion de la santé à la Croix Rouge genevoise.

Ordre du jour: approuvé.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 25 mars 1999: adopté.
2. Le rapport d'activité de l'association a été diffusé avant l'assemblée. La présidente ne repète pas le contenu; elle se borne à exprimer quelques commentaires et idées. Elle estime que l'association peut se féliciter d'avoir atteint tous les buts qu'il s'est proposé pour l'année 1999:
 - la réussite de notre conférence du 4 juin sur "Psychiatrie: Familles - soignants, quelle collaboration?";
 - le maintien de notre Groupe d'entraide et de soutien (séances bi-mensuelles auxquelles assistent une 10-20aine de personnes);
 - le nombre de membres accru (+ 40 personnes);
 - l'accomplissement du prochain stade de développement de notre Service d'accompagnement;
 - la représentation des besoins des proches en ce qui concerne l'hébergement (notre association est représenté au Conseil de la FHP (Fondation pour l'Hébergement de Personnes avec les handicaps psychiques)).

Le travail ne manque pas cependant: aujourd'hui la situation des personnes souffrant d'un trouble psychique grave et de leurs proches rappelle celle des personnes souffrant du SIDA et de leurs proches d'il y a 15 ans: personne en parle! Vaincre la stigne de la maladie

mentale et améliorer le sort de ceux/celles qui en sont touchés - les personnes directement concernées et leurs proches - demande l'investissement personnel de tous nos membres.

Pour améliorer notre communication avec la fédération nationale d'associations de proches, la VASK, le comité cherche à intégrer quelqu'un qui parle l'allemand; nous cherchons également un avocat. La conception et l'organisation de conférences demandent de l'énergie et des compétences supplémentaires d'une façon ponctuelle. Et finalement, notre service d'accompagnement est à la recherche de nouveaux accompagnants bénévoles.

En 2000, nous espérons organiser une conférence qui fera suite à celle de juin 1999 sur la coopération entre proches et soignants. Celle-ci aura lieu à la clinique de Belle-Idée même. Dans le but d'améliorer ces relations, et ainsi la santé des personnes souffrant d'un handicap psychique, nous espérons aussi former les proches à mieux communiquer avec les professionnels. Mener une campagne d'information publique sur le handicap psychique qui aiderait à augmenter la connaissance et la compréhension de cet handicap et, en même temps, à dissiper le stigme qui y est attaché, est un autre but pour cette année.

3. Le trésorier présente le rapport de gestion financière pour l'année 1999. Les comptes sont en léger bénéfice. Ils ont été vérifiés et approuvés par M. Bernard Coste de la Société fiduciaire d'expertise & de révision S.A. Genève .
4. Le comité a décidé de ne pas augmenter les cotisations pour l'année 2001.
5. Les comptes et le bilan sont approuvés.
6. Mme Stroer présente les noms des membres du comité qui ont démissionné au cours de 1999, de ceux/celles qui se re-présentent à l'élection, et d'une nouvelle candidate à l'élection. Ces derniers/ières sont élus/rélus.
7. M. Gérard Langlois, infirmier à Belle-Idée, présente le Service d'accompagnement et répond à plusieurs questions des proches en

mettant l'accent sur le naturel de la relation qui se crée entre accompagnant et accompagné. Il ne s'agit pas d'une thérapie. L'objectif, pour la personne accompagnée aussi bien que pour l'accompagnant pourrait être résumé ainsi: que chacun puisse "passer un bon moment", y trouver leur compte et une valorisation mutuelle. M. Langlois précise qu'aucun service similaire n'existe ailleurs en Suisse, et que les bénévoles - étudiants infirmiers/ières et personnes sans formation spécifique en psychiatrie - choisissent de participer à ce service par simple intérêt humain. Des demandes et questions ainsi que des offres doivent être adressées à Mme Aviva Dattel, qui s'occupe de l'administration du service.

8. Aucune proposition individuelle est présentée.
9. Avant de clore l'assemblée, la présidente remercie
 - Mme Roselyne Gaillard pour son travail exigeant d'animatrice de la permanence téléphonique de l'association;
 - Mmes Saloukvadze et Meyll, qui assurent notre permanence à Belle-Idée;
 - Mme Louise Rast qui, depuis 9 ans, anime avec assurance et sens psychologique le Groupe d'entraide et de soutien. Pour des raisons professionnels, Mme Rast souhaite arrêter cette prestation, mais elle reste à notre disposition en tant que conseillère;
 - le comité pour son travail d'équipe en 1999.

Fin de l'assemblée.

La partie statutaire est suivie par une conférence sur: "Psychiatrie. En cas de crise: à qui faire appel?" avec la participation du Dr. Ph. Huguelet, médecin responsable du secteur Est, du Professeur A. Andreoli de l'Hôpital cantonal, du Dr. V. Vucetic, chef de clinique des Consultations extra-hospitalières, secteur est, du Dr. Muciunico, chef de clinique du pavillon Sillons (secteur est) à Belle-Idée, du Dr P. Froidevaux, directeur de SOS-Médecins, et de M. P. Borgeat, officier psychologue de la Police genevoise.